

AVANT-PAYS SAVOYARD

INFOS PRATIQUES

AVRESSIEUX

→ Association Entente et amitié

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 6 février à 14 h 30 à la salle des fêtes d'Avressieux.

CHAMPAGNEUX

→ Office de tourisme Val Guiers

Exposition sur le thème "Champagneux d'hier et d'aujourd'hui", à voir aujourd'hui (gratuit).

→ Sou des écoles du Mont Tournier

Concours de belote samedi 6 février, à la salle des fêtes Lucette Porta, à partir de 19 h 45. Inscriptions, buvette et restauration rapide sur place.

NOVALAISE

→ "Entraide internationale"

Avec le Relais Guiers Val d'Ainan, vendredi 29 janvier à la salle polyvalente, à 20 heures, projection d'un film retraçant les voyages faits par l'association en Europe de l'Est. Ouvert à tous (gratuit).

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS

→ "Connaissance du monde"

"La Louisiane, un souvenir de France", mercredi 27 janvier au cinéma l'Atmosphère, à 20 h 30. Tarifs : 6,50 €. Réservations à l'office de tourisme.

Tél. 04 76 31 63 16.

→ Conseil municipal

Le conseil municipal aura lieu Jeudi 28 janvier, à 20 heures.

→ "Festi Pont"

Animation musicale dimanche 31 janvier à la salle polyvalente, à 14 heures.

→ Club de la Porte de Savoie

Jeux et bugnes jeudi 4 février, au local de la rue des Jardins, à 14 heures.

SAINTE-MARIE-D'ALVEY

→ Choucroute avec "Sainte-Marie animations"

L'association cuisinera une choucroute dimanche 31 janvier, à midi.

→ Association communale de chasse agréée (Acca)

Boudin à la chaudière, pains et tartes au feu de bois, dimanche 31 janvier sur la place

de la mairie, de 8 à 13 heures.

SAINT-THIBAUD-DE-COUZ

→ Repas dansant avec l'Association des parents d'élèves (APE)

Repas dansant années 80 samedi 6 février à 19 heures à la salle polyvalente. Réservations avant le 31 janvier au 06 11 11 02 84 ou au 06 84 14 33 84.

YENNE

→ Associations des Amis de la Dent du chat

Permanence au nouveau local (qui se trouve passage du 19-Mars 1962) tous les mercredis, de 13 h 30 à 17 h 30.

→ Permanences du Secours populaire

Permanences tous les jeudis au local du chemin du Port, en face de l'école maternelle, de 14 à 17 heures. L'accès au vestiaire est ouvert à tous.

LÉPIN-LE-LAC

→ Association des pêcheurs du lac d'Aiguebelette

Assemblée générale de l'association dimanche 31 janvier, à 9 heures à la salle polyvalente de Dullin. Les permis de pêche 2016 seront délivrés après l'assemblée générale.

SAINT-BÉRON

→ Réunion publique sur la qualité de vie

Aujourd'hui, au foyer communal à 20 h 30, avec l'Association locale d'initiatives sociales, solidaires et environnementales (Alisse).

SAINT-THIBAUD-DE-COUZ

→ Repas dansant avec l'Association des parents d'élèves

Repas dansant sur le thème des années 80 samedi 6 février à 19 heures à la salle polyvalente. Réservations à effectuer avant le 31 janvier en téléphonant au 06 11 11 02 84 ou au 06 84 14 33 84.

VEREL-DE-MONTBEL

→ Choucroute et bugnes du Sou des écoles

Dimanche 31 janvier, à partir de 9 h 30, proposés par le Sou des écoles Verre/ Belmont.

AVANT-PAYS SAVOYARD

Réforme territoriale : 51 élus de l'Isère et de la Savoie veulent dépasser les frontières



Samedi après-midi, 51 élus isérois et savoyards se sont regroupés sur le pont du Guiers, à Pont-de-Beauvoisin. Venus des communautés de communes des Vallons du Guiers côté Isère (des communes de Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Saint-Martin-de-Vaulserre, Saint-Jean-d'Avelanne, Saint-Albin-de-Vaulserre et Romagnieu), de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette côté Savoie, ils avaient une ambition : démontrer leur volonté et leur détermination à se marier autour d'une intercommunalité "transdépartementale", à l'inverse des préconisations des préfets de l'Isère et de la Savoie. « Se rejoindre sur le pont du Guiers est un symbole : celui de créer de nouveaux ponts entre nos territoires. » Photos Le DU/Jean-François SOUCHET

« Nous vivons aujourd'hui un épisode historique de la réforme territoriale. » Samedi, 14 heures. Comme le premier édile de Saint-Martin-de-Vaulserre, Joëlle Martin, ils sont 51 élus à vouloir frapper les esprits. En tant dans le symbole : 21 maires isérois (Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Saint-Martin-de-Vaulserre, Saint-Jean-d'Avelanne, Saint-Albin-de-Vaulserre et Romagnieu) et savoyards (Pont-de-Beauvoisin, Domessin, Grésin, Saint-Genix-sur-Guiers, Avressieux, Saint-Béron, Novalaise, Marcieux, etc.), accompagnés de leurs adjoints et autres conseillers municipaux, prennent d'assaut le pont du Guiers, à Pont-de-Beauvoisin. Avec une ambition : « Démontrer notre volonté et notre détermination à ce qu'une fusion des communautés de communes des Vallons du Guiers côté Isère et de Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne côté Savoie puisse être possible », martèle Michel Serrano, maire de Pont-de-Beauvoisin (Isère).

Une position de principe qui, pour l'heure, n'est pas relayée par les sphères étatiques. Dans son schéma départemental de coopération intercommunale, le préfet de l'Isère a, en effet, préconisé la création des Vals du Dauphiné, au terme du regroupement des communautés de communes des Vallons de la Tour, de la Vallée de l'Hien, de Bourbre-Tisserands et des Vallons du Guiers. Le préfet de Savoie

opte, quant à lui, pour une consolidation de l'Avant-pays savoyard grâce à la fusion des communautés de communes de Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne. Mais d'intercommunalité "transdépartementale", il n'en est pas question. Sauf que les élus de terrain ne l'entendent pas de cette oreille. Et tiennent à ce qu'une troisième voie soit explorée.

« Conforter un bassin de vie dynamique »

« Nous voulons faire traduire administrativement un double réalité : ce territoire de part et d'autre du Guiers existe. Il est vécu au quotidien par les habitants, il a un sens : celui des gens qui habitent le même pays. En outre, le désir est là. Après plusieurs débats, notre souhait de se réunir a été démocratiquement exprimé. Nous avons des services en commun, des équipements et des infrastructures en commun : tout cela ne tombe pas des nues, ça s'inscrit dans une histoire », détaille Robert Charbonnier, président de Val Guiers. Avant que Denis Guillermand, président de la communauté de communes du Lac d'Aiguebelette ne renchérisse : « Il faut conforter un bassin de vie dynamique : nous avons de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie, des zones commerciales... Tous les ingrédients pour former une intercommunalité cohérente, de 36 000 habitants. »

Aurélië SOLEGER

Amendements et autres incertitudes



Aux côtés de Michel Serrano (à gauche, maire de Pont-de-Beauvoisin Isère) et de Raymond Ferraud (3^e en partant de la gauche, maire du Pont-de-Beauvoisin Savoie), Denis Guillermand, président de la communauté de communes du Lac d'Aiguebelette et Robert Charbonnier, président de Val Guiers (à droite). Photo Le DU/Jean-François SOUCHET

Les élus isérois et savoyards le savent : s'ils veulent que leur projet de création d'une communauté de communes "transdépartementale" ait une chance de voir le jour, ils doivent rédiger un amendement aux deux schémas de coopération intercommunale prévus par les préfets de l'Isère et de la Savoie. Et le temps presse, car ces amendements (le même en Isère et en Savoie) devront être examinés par les commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI) de chaque département. Celle de Savoie se réunissant le 8 février prochain, il ne faut plus tarder...

Qui portera cette parole devant la CDCI ?

Mais prendre en compte, tout de même, quelques paramètres complexes dans l'équation. Du côté des Vallons du Guiers, en Isère, six

communes sur neuf se sont prononcées contre les Vals du Dauphiné et pour un rapprochement avec l'Avant-pays savoyard (APS) : Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Saint-Martin-de-Vaulserre, Saint-Jean-d'Avelanne, Saint-Albin-de-Vaulserre et Romagnieu. Par contre, le président de l'intercommunalité, Raymond Coquet, qui est aussi maire de Granieu, est ouvertement favorable aux Vals du Dauphiné. Et il siège à la CDCI iséroise. D'où la question : qui portera et défendra, devant cette instance, l'amendement demandant un rapprochement des Vallons du Guiers avec l'Avant-pays savoyard ?

Du côté des six communes "pro-APS", on indique « avoir trouvé, de façon certaine, quelqu'un de confiance ». Sans en dire plus. Du côté de Raymond Coquet, on n'exclut pas de dé-

missionner de la CDCI : « J'ai sollicité un rendez-vous auprès du préfet pour en discuter », nous confiait-il samedi. Reste que, une fois l'amendement porté et défendu, il devra encore, obligatoirement, recevoir un avis favorable de chaque CDCI, à la majorité des 2/3 de leurs membres respectifs. Une incertitude de plus...

Quid de Yenne ?

Sans compter, en outre, le devenir de la communauté de communes de Yenne, qui a voté "non" au projet de fusion avec les intercommunalités du Lac d'Aiguebelette et de Val Guiers. Or, samedi, les élus du pont du Guiers étaient affirmatifs : « Nous voulons une fusion à quatre, entre Vallons du Guiers, Val Guiers, Lac d'Aiguebelette et Yenne. » Les jeux ne sont donc pas encore faits.

A.S.

LOCALE EXPRESS

LES ÉCHELLES

Les membres du club nautique les Tritons pensent déjà à l'été 2016



→ Le club nautique des Tritons a tenu son assemblée générale vendredi à la Maison pour tous d'Entre-deux-Guiers. Le bureau reste constitué de neuf personnes (deux l'ont quitté et deux l'ont intégré). Les membres se réuniront prochainement pour commencer la préparation de la saison 2016. Cédric Vial, le maire des Écheltes, et Raphaël Maisonnier, adjoint au développement économique et à la vie associative d'Entre-deux-Guiers, étaient présents lors de cette réunion. Le bilan moral a été positif. L'année 2015 a été marquée par le transfert du club de la piscine d'Entre-Deux-Guiers à la base nautique de Rivière/Alp. La trésorière a présenté les comptes, et le vice-président a exposé les nouveaux statuts déposés à la préfecture pour renouveler les anciens, qui dataient de 1975. À l'issue de l'assemblée, les personnes présentes ont pu déguster la galette des rois.

LA PHRASE

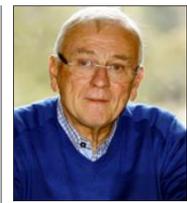
« Entre nous et nos voisins savoyards, il y a cette maille de cœur, qui ne s'invente pas. »

Michel Serrano Maire de Pont-de-Beauvoisin (Isère)



Jean-Louis Reynaud Maire de Pressins (Isère)

« Six communes sur les neuf que comptent les Vallons du Guiers ont dit "non" aux Vals du Dauphiné. Notre communauté de communes a voté "non" aux Vals du Dauphiné. Pourtant, les autorités ne nous invitent pas à la table des négociations concernant cette réforme territoriale. Il faut respecter le vote des élus, sans quoi il s'agirait d'un déni manifeste de démocratie. »



Raymond Ferraud Maire du Pont-de-Beauvoisin (Savoie)

« J'ai le sentiment qu'on essaie les plâtres de la réforme. Pour l'instant, on est dans un carcan administratif. Il faut en sortir. D'autant que, qui peut dire si le département aura encore un intérêt dans quelques années ? Le rapprochement de nos intercommunalités entre l'Isère et la Savoie est un enjeu capital. Si nous devenons des satellites de Chambéry ou de La Tour-du-Pin, nous sommes morts. »



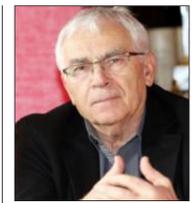
Gilbert Guigüe Conseiller départemental de Savoie, maire de Domessin

« Nous sommes déterminés à faire reconnaître la réalité de ce bassin de vie. Aujourd'hui, nous avons une chance historique d'avancer : la volonté est là et la population comprend notre projet. Si nous ne saisissons pas cette chance, il est fort probable qu'elle ne se représente pas. En outre, pour faire avancer l'idée d'une commune nouvelle entre les deux Pont, il faut passer par une fusion des intercommunalités. »



Alain Perrot Maire de Saint-Béron (Savoie)

« En ce qui me concerne et pour aller au bout de ma pensée, je suis même favorable à ce que la communauté de communes Cœur de Chartreuse s'associe avec nous ! Nous avons un bassin de vie interdépartemental : que les préfets de Savoie et de l'Isère ne nous écoutent pas, cela dépasserait l'entendement. Une fois que la messe sera dite, il ne faudra pas venir se plaindre. Il faut y aller maintenant ! »



Alain Primard Maire de Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie)

« Notre bassin de vie ne doit pas devenir un secteur dortoir. La réalité, c'est que nous travaillons tous déjà ensemble, sur le plan associatif ou des infrastructures, des équipements. Nous faisons tomber, depuis bien longtemps, les barrières administratives. Et puis qu'est-ce qu'on pèsera à moins de 30 000 habitants ? Rien ! On ne sera pas invité à la table de la Région. Ensemble, on va y arriver. »